

Jean BERAR

SURVOLS DE L'HISTOIRE FAMILIALE

La souche la plus pittoresque	chapitre 1
La traversée de la Révolution (additif Picard de 99)	chapitre 2
Statistiques	
- identifiés	Stat. page 1
- longévités	page 2
- origines, terroirs	page 3
- origines sociales	
- extinction des patronymes	page 4
- le sérieux des aïeux	
- pathologies	page 5

Le Havre 1995

Mise à jour 7.1996

Jean Bérar

NOTRE SOUCHE LA PLUS CROUSTILLANTE, CELLE DE L'ILE DE LA REUNION

Rochefortais dès la fin du XVII^{ème} siècle, nos ancêtres ont une tradition maritime. Il n'est donc pas surprenant qu'un d'entre eux ait ramené une épouse des îles des mers du Sud.

Ainsi avons nous une souche à l'île Bourbon, devenue La Réunion. Elle est sans conteste la plus pittoresque. Par elle, nous avons un peu de sang indien ou plutôt hindou, de sang malgache, de sang portugais, du sang de forban, une hérédité de débauche. Cela peut éventuellement servir de circonstances atténuantes dans nos incartades....



L'île, découverte en 1505, a été placée sous pavillon français en 1642 mais est restée à peu près inhabitée jusqu'en 1665. La Compagnie des Indes Orientales en obtint concession et y envoya alors 20 colons, puis d'autres. Un recensement de 1674 y indique 58 blancs et 70 esclaves, mais peu de femmes : 37 dont 8 seulement françaises.

Volcanique, l'île a grossièrement le forme d'un oeuf de 50 à 60 kms de diamètre. Ses sommets culminent aux environs de 3000 mètres et son climat tropical lui donne un aspect paradisiaque. Ses ressources essentielles étant la canne à sucre et le rhum, des esclaves africains ont été rapidement introduits pour la cultiver.

Jusqu'à 1671, les occupants avaient construit des cases qui n'étaient pas luxueuse. Les murs étaient faits de troncs de lataniers entassés en rectangle, s'emboitant par des encoches à leurs extrémités. Des feuilles de lataniers attachées à des gaulettes formaient le toit. Une petite fenêtre et une porte en bois plein qui ne fermait pas à clé. A l'intérieur, au dessus de la porte, une carapace de tortue contenait les objets précieux. Une jarre avec des piastres était peut-être enterrée sous le sol de terre battue. Le vol était inconnu sauf en cas de pillage par une bande de "marons", cad d'esclaves déserteurs réfugiés dans les montagnes.

Les gens un peu plus riches avaient une case un peu plus grande, avec deux pièces mais sans étage et où les troncs de lataniers étaient remplacés par des madriers. La cuisine se faisait en plein air sous un auvent. On mangeait en plein air aussi, sous un pied de tamarin, à côté du pilon, c'est à dire du mortier de bois où se pilaient le riz et les grains.

Ils vivaient de cueillette, de chasse et des innombrables tortues, pratiquaient de petites cultures de blé, de manioc, de vigne et de canne à sucre pour produire de l'alcool ainsi que de quelques élevages de bovins et caprins. Laissés à eux mêmes, ils menaient joyeuse vie, buvaient sec, jouaient gros jeu et travaillaient peu. Ils faisaient de la contrebande au passage des bâtiments étrangers et des forbans.

A partir de 1671, la Compagnie voulant rentabiliser l'île, y envoya des colons dont deux de nos aïeux : un nîmois, Pierre Collin qui s'y maria 8 ou 9 ans plus tard avec Catherine Mise, une portugaise originaire des Indes, et un vendéen, Julien Robert qui épousa une malgache. Elle imposa monopole du commerce, défrichage, travail, et interdit sous peine de mort la chasse qui permettait de vivre sans rien faire. Les habitants rechignaient, ceux qui ne voulaient pas obéir

s'éloignaient du lieu où se tenait le gouverneur pour se réfugier à Sainte Suzanne avec laquelle la communication difficile ne pouvait se faire que par la mer. En 1678, ils tentèrent une pétition à Colbert contre les abus de la Compagnie, qui resta sans effets. En 1689, arriva un gouverneur, Vaubulon, qui se comporta comme un despote sordide imposant, souvent à son profit personnel, saisies, impôts, taxes et corvées. Exaspérés, les habitants se révoltèrent carrément et le mirent en prison où il mourra deux ans plus tard. Cela vaudra les galères à l'aïeul Julien Robert.

En 1679, y arrivent une veuve Indienne, Suzanne Ragolin et son fils Joseph Dango, de Surate, ville à 200 km au Nord de Bombay.

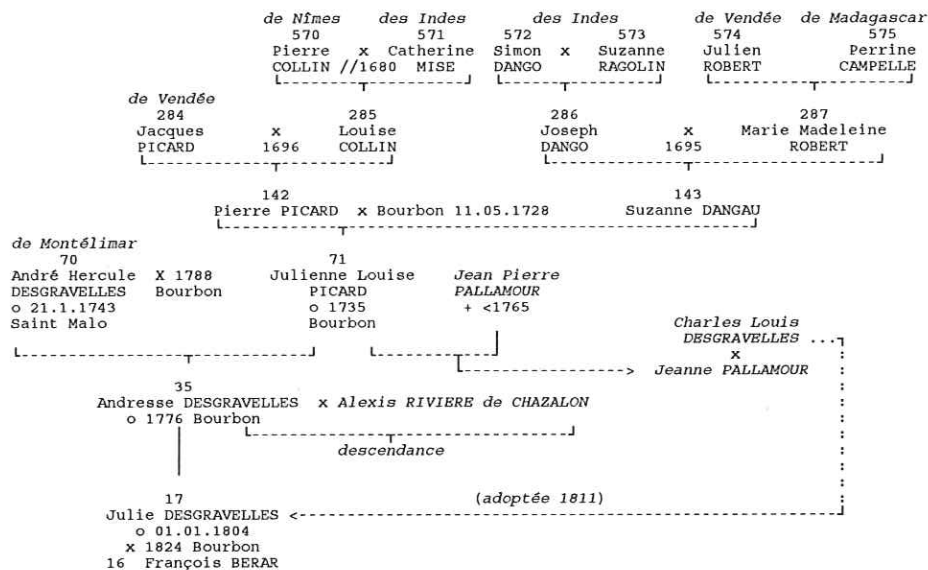
Ils forment la première génération bourbonnaise de nos ancêtres.

A la deuxième génération s'adjoint Jacques Picard, matelot "ci-devant flibustier", en novembre 1695. Il épousera une fille de Pierre Collin, Louise tandis qu'un fils Dango épousera Marie Madeleine Robert.

Deux générations plus tard, en 1770, un sang neuf viendra de métropole en la personne d'André Hercule Desgravelles, capitaine au Régiment de l'Île de France. Encore deux générations et une Julie Desgravelles deviendra mon arrière grand-mère en épousant François Bélar et en le suivant en France.

Avec l'éloignement de la métropole et la liberté des mœurs qui existait dans cette île plus ou moins paradisiaque, les aventures sont nombreuses et les filiations ne sont pas aussi simples qu'on pourrait l'imaginer. Les histoires d'alcove, ou plutôt de cases, semblent banales. On en a quelques idées par le rapport d'un fonctionnaire, Antoine Boucher, qui faisait les recensements, informait la Compagnie des Indes sur les habitants, et avait tout d'une commère. En 1976, un érudit, le P. Jean Barassin, édite le rapport de Boucher en l'accompagnant de commentaires.

SCHEMA DE LA BRANCHE REUNIONNAISE



LA PREMIERE GENERATION

La démographie de l'île pour cette génération est connue avec précision. En 1686, elle comprend :

- 10 familles français/française = 53 personnes
- 12 Familles français/portugaise des Indes = 66 personnes
- 14 familles français/ femme de Madagascar = 78 personnes

De **Pierre COLLIN**, on croit qu'il est né à Nîmes et qu'il a dû s'engager comme volontaire auprès de la Compagnie des Indes Orientales pour aller coloniser l'île Bourbon. Il y arrive avec la flotte de l'amiral Blanquet de la Haye en 1671. Il était l'un des sages qui signèrent une lettre de protestation à Colbert du 16 novembre 1678. Il se marie en 1680 avec Catherine Mise, une portugaise des Indes qui lui donne deux enfants, Marguerite en 1681 et Louise, l'aïeule, en 1683. Il meurt peu après et les deux fillettes sont recueillies par un voisin.

Julien ROBERT est né à Champdeniers dans les Deux Sèvres vers 1642. Il débarque en l'île en 1671, épouse en 1679 une malgache qui lui donne cinq enfants.

L'arrivée du gouverneur de Vaubulon est pour la population et pour lui particulièrement, le début d'un cauchemar car il se comporte en tyran, vole, pille, maltraite tous les habitants. Ainsi ROBERT fut-il obligé de lui donner de force d'abord 1500 livres de riz et quatre cochons, puis une rente de deux cochons, 400 livres de riz et six cocqs d'Inde, ceci assorti de la menace continuelle d'être pendu ou mis au cachot, ou jeté dehors de sa maison.

Un capucin, le père Hyacinthe de Quimper et un commis de la Compagnie des Indes, Firelin, organisent la résistance. Ils forment un groupe de quatre hommes qui, dans l'Eglise, à la messe du dimanche, à un signal convenu, s'emparent du gouverneur, le désarment, l'attachent et le mettent au cachot. Notre aïeul faisait partie des quatre hommes, c'est lui qui s'est saisi de l'épée du gouverneur.

Il y eut des prolongements. Dans l'île, le plus dramatique fut, un an plus tard, l'exécution du valet du gouverneur, un nommé La Citerne qui était resté fidèle à son maître : *"le père Hyacinthe ayant fait amener le dit La Citerne parcequ'on lui avait dit qu'il voulait le tuer, fit assembler tous les habitants pour leur demander justice de ce qu'il avait dit. Les habitants l'ayant interrogé proposèrent de le mettre en garde jusqu'à ce qu'il vint quelque navire mais le père se fâcha, leur dit qu'ils étaient des ignorants, prit un livre et leur fit voir un article qui disaient que tous ceux qui attentaient à l'Eglise ou à ses clercs méritaient la mort. Qu'il fallait donc absolument qu'il mourut, ce qui fit que les neuf habitants le jugèrent d'avoir la tête cassée. Il fut exécuté le même jour sans que le capucin voulut jamais lui faire aucune grâce. Le capucin l'ayant confessé, il fut conduit au poteau et eut la tête cassée"*.

Vaubulon mourra peut-être de maladie, peut-être plutôt empoisonné par le chirurgien, lors de sa détention.

L'affaire fut connue en métropole. Louis XIV, avec son absolutisme, ne pouvait accepter que la délégation de son autorité ait été contestée. Le capucin, Firelin et les quatre hommes impliqués dans l'arrestation de Vaubulon furent envoyés en France et jugés à Rennes. Firelin fut condamné *"pour réparation à estre pendu et estranglé jusqu'à ce que mort s'ensuive à la potence qui est élevée dans la place publique de la dite ville de Rennes"*, le Père Hyacinthe et deux des co-accusés *"à servir de forçats dans les galères du roy à perpétuité"*, Julien ROBERT à dix ans. Il n'y résistera pas et mourra quatre ans plus tard à l'Hôpital des Galères de Marseille.

Les **DANGO**, une veuve et son fils, arrivent, eux, en 1679. Ils viennent de Surate qui était le port principal de l'Inde au XVII^{ème} siècle et où la Compagnie des Indes Orientales avait fondé un comptoir en 1666. Ils avaient donc très probablement été recrutés par elle. Ils s'installent à Sainte Suzanne et auront, eux aussi, des démêlés avec le gouverneur Vaubulon, mais ne seront pas impliqués dans son arrestation .

LA DEUXIEME GENERATION

La deuxième génération comprend deux couples, l'un formé par un nouvel arrivant, Jacques Picard et Louise Collin, la fille de Pierre Collin. L'autre formé par Joseph Dango et Marie Madeleine Robert.

Jacques PICARD, né aux Sables d'Olonne était matelot, "ci devant flibustier" sur un vaisseau forban. Barassin indique *"qu'il devint flibustier, on ne sait par suite de quelles circonstances, et finit par se trouver agrégé à la troupe du célèbre Avery avec qui il prit part à la prise d'un navire appartenant au Grand Mongol"*

De ces aventures, de multiples documents donnent des idées :

Après avoir écumé les Antilles et l'Atlantique Sud, Avery passa dans l'océan Indien où il réussit un coup fumant : à Sumatra, il apprit que deux gros navires appartenant au Grand Mongol qui régnaient alors sur plus du quart des terres connues, devaient faire route de l'embouchure du Gange vers le royaume de Pegu, c'est à dire vers Rangoon, pour emmener la petite fille du Grand Mongol qui devait en épouser le Roi, et avec elle, sa suite, ses bijoux et ses biens. Avery raconte :

"Je décidai de croiser au large du cap Negaris près des isles Diamond nous aperçûmes trois navires au vent à nous, bourrés de canons et de soldats, qui, par leurs voiles, n'étaient pas européens ... Nous nous sommes pourtant résolus à l'attaque, leur avons envoyé une salve à laquelle ils répondirent par trois ou quatre coups au tir inefficace, ce qui nous montra qu'ils manquaient d'expérience et que la confusion régnait à bord ... nous avons tiré une volée de mitraille qui leur tua beaucoup d'hommes et fit plonger les autres à l'abri dans les cales, puis l'avons abordé, mis son équipage en sûreté et nous en sommes pris aux deux autres. ...

La petite fille du Grand Mongol était dans le premier navire. Sa suite de femmes, d'eunuques, son trousseau, sa cuisine étaient dans le second. Le troisième était chargé de bois

J'allai à la grande cabine où se trouvaient la dame et sa cour, craignant que mes hommes, surexcités, ne les tuent ou pire. Ce que j'ai vu, aucun boucanier ne l'a jamais vu : une reine couverte d'or et d'argent, effrayée, pleurant, tremblant ... elle était jeune et jolie mais je m'intéressai à ses bijoux plus qu'à elle ... elle s'en débarrassa aussi vite qu'elle put et me les donna ...

Je ne peux dire ce qui, dans l'excitation, arriva aux quelques 200 femmes de rang inférieur mais ce qui leur fut fait le fut très convenablement. Pas une seule d'entre elle ne fut couchée moins de quatre ou cinq fois par plusieurs hommes, elle ne s'y opposèrent pas ...

Quant à mes trois ladies, je leur fis comprendre que je ne ferais pas de mal à leur reine mais qu'elles devaient me remettre tout leur argent et tous leurs bijoux. A un moment je m'assis à côté de la reine, sur sa couche, elle eut peur que je la prenne et les deux autres se cachèrent les yeux parcequ'elle ne voulaient pas voir leur reine troussée. Lorsqu'elle se rendit compte que telle n'était pas mon intention, elle alla me chercher un petit coffret rempli de bijoux inestimables, ils sont maintenant en Angleterre et je ne doute pas que certains d'entre eux figurent depuis sur la couronne royale ...

J'invitai la reine à dîner, ce qui lui fit très plaisir"

Le chargement valait plus d'un million en monnaie, bijoux, étoffes précieuses etc. Conformément à la loi de la piraterie, le butin fut partagé et les parts satisfirent les plus exigeants. Mais la bande ne pouvait rentrer en Europe et elle s'installa à Madagascar où elle fonda une république de pirates, construisit des villes, des fortifications, une flotte. Avery épousa la princesse tout à fait consentante, ses hommes prirent pour épouses les autres femmes. Comme elles n'étaient pas assez nombreuses pour tout l'équipage, il organisa une expédition sur le continent africain pour acheter des jeunes vierges dont le prix était moindre que celui d'une défense d'éléphant, les ramener à sa base et les donner à ses hommes.

C'est alors qu'on entend parler de notre aïeul PICARD :

Avery avait fait prisonnier un officier français nommé de Sales. Il l'agrégea à sa troupe et, lui trouvant suffisamment de qualités, en fit son second. De Sales avait dans son équipe notre *Pickard* qu'il supportait très mal, avait fait souvent bâtonner et mis aux fers. Picard lui en voulait donc à mort.

Or de Sales s'amouracha de la princesse devenue la femme d'Avery et fomenta avec les français de la bande un complot pour renverser ce dernier et prendre sa place. Picard, décidé à se venger de de Sales, avertit le capitaine des gardes et le complot échoua. De Sales et ses complices furent empalés vifs

Et Avery, n'ayant plus confiance en les français, décida de se débarrasser d'eux, avec interdiction sous peine de mort, de remettre les pieds à Madagascar.

"Ainsi, en novembre 1695, Avery débarqua à Bourbon soixante dix pirates français et danois dont il voulait se défaire. Parmi eux se trouvait Jacques Picard".

Il semble qu'ils aient voulu se mettre à leur compte dans la piraterie et commencèrent la construction d'une frégate. Mais le gouverneur s'y opposa et fit détruire la coque. Alors *"la plupart d'entre eux s'embarquèrent sur l'escadre de Serquigny pour regagner l'Europe, sauf une dizaine, dont Picard, qui décida de rester à l'Île Bourbon"*

Il se marie un an plus tard, à quarante ans avec Louise COLLIN, une gamine de treize ans Il est évident qu'une femme était objet rare à l'époque, qu'elle trouvait donc preneur dès qu'elle était nubile. La jeune épousée donne naissance quelques mois plus tard à notre aïeul Jean PICARD puis, vers 1702, à un autre fils.

Picard n'a pas bonne réputation. Selon Boucher *"il a toujours été un grand paresseux, yvrogne et adonné à toutes sortes de vices il n'a aucune éducation et ne sait point d'autre profession que celle de matelot ... ils ont des enfants qui sont aussi mal eslevés qu'il est possible de se l'imaginer, ils sont dans la dernière indigence pour les choses nécessaires au ménage, d'ailleurs ils vivent assez bien de ce qu'ils recueillent sur un excellent terrain qu'ils possèdent proche de la rivière Saint Jean, dont ils ont beaucoup plus qu'ils n'en peuvent cultiver n'ayant qu'un seul Noir, et n'ont pour tous bestiaux qu'un boeuf portant et 15 cochons, quoique cet endroit soit des meilleurs pour en élever quantité, s'ils s'en donnoient la peine".*

Nous arrivons à aout 1705. Notre ex forban a maintenant 50 ans et doit être toujours friand de chair juvénile. Sa femme qui en a 20 lui semble-t-elle trop vieille ? Il est accusé du viol d'une fillette. Barassin précise *"Une fillette de huit ans, Hélène Le Beau, prétendit que Jacques Picard, le 21 aout 1705, l'avait attirée chez lui et l'avait violée. Interrogatoires, expertises médicales, confrontations, eurent lieu du 3 au 6 septembre; le 7, le tribunal composé de dix notables, rendit sa sentence : "Jacques Picard pouvait avoir violé Hélène Le Beau, mais comme on n'avait pas le pouvoir de lui faire donner la question pour en savoir entièrement la vérité, il fut jugé que l'accusé partirait par le premier vaisseau pour se faire juger en France.*

Jacques Picard, maintenu sous les verrous, brisa ses chaînes, défonça la porte de la prison et prit la fuite le 17 septembre suivant. Caché dans les hauteurs, il ne fut repris que le 31 janvier 1706. ...". Faute de navire pour la France, il fut expédié à Pondichéry où il semble qu'un non lieu ait été prononcé puisqu'il revint des Indes au début de 1711.

Mais Louise COLLIN, sa femme, régla ses comptes avec lui. Pendant qu'il était en prison, elle se consola *"on dit que ce fut elle qui découvrit à un des ses amans où s'était réfugié son mari, après s'estre sauvé des cachots, ce qui fit qu'il fut repris et ce que l'on n'avait pu faire après bien des recherches".* Elle donne naissance à deux enfants que Jacques Picard refusera de reconnaître. L'un d'eux est de Jean Boyer qui est un créole mullâtre de sa génération et a été condamné à épouser le 5.2.1709 une jeune femme qu'il avait séduite, alors que Louise accouche de ses oeuvres le 21.9.1709. *"il est le plus mutin et le plus desobéissant de tout ce qu'il y a dans l'île, il s'est souvent rendu maron et fugitif, il est yvrogne, joüeur, jureur, paresseux et menteur ... à son âge il ne sait pas son Pater, vivant comme un chien dans un perpétuel abisme de débauches et faisant gloire de ses vices, se mettant fort peu en peine de se faire instruire dans sa religion et d'apprendre la doctrine chrétienne ... c'est un franc vaurien"* (Boucher)

Le couple Picard se remet néanmoins ensemble et trois autres enfants suivront. Lui meurt à 66 ans à Sainte Suzanne, elle, veuve, avec une certaine propension pour les marginaux, se remarie à 40 ans avec Guillaume Plantre, un pirate anglais, a encore deux enfants et mourra à 80 ans.

L'autre couple, DANGO, semble avoir eu une vie moins tourmentée. Lui, Joseph dit "La Verdure" est né à Surate aux Indes vers 1671. Il est arrivé à Bourbon en 1679 avec sa mère déjà veuve.

Il se marie en 1695, lui avait 25 ans et elle, seulement 14. Ils auront 13 enfants. Elle mourra la première à 59 ans et lui mourra à 77 ans. Selon Boucher *"il est Indien de nation, élevé à l'Isle Bourbon ... il n'a point de profession, et quoiqu'il n'ait point de Noirs ... il ne laisse pas de vivre fort à son aise, estant très laborieux, et la terre qu'il possède parfaitement bonne, il en a, à beaucoup près, plus qu'il n'en peut cultiver, il est très sage, fort obéissant et bien assidu au service divin. Je luy croy point d'argent comptant; le lieu où il demeure à la rivière Saint Jean est très propre à élever des bestiaux, aussy a-t-il 30 beufs, 20 cochons et 2 chevaux; il a pour épouse Marie Robert, Créole fort bazannée mais femme d'une austère vertu, et quoique sans beaucoup d'éducation, ne laisse pas d'instruire ses enfants de son mieux; cet homme est fort peu spirituel et n'a pas de scavoir vivre, il croit tout ce qu'on lui dit et suit aveuglement les conseils que l'on luy donne, ce qui l'a fait quelquesfois tomber dans de grands déffauts mais plustôt par simplicité que par malice"*.

Sur son terrain, il récoltait *"1000 livres de ris, 1000 L. de Mil ou maïs, 50L. de tabac et quelques légumes"*.

Ceci était aux environs de 1710. Malgré l'opinion péjorative de Boucher, la famille a prospéré car, trente ans plus tard, après le décès de Marie Robert, l'inventaire de ses biens fait état entre autres : *De mobilier, d' articles ménagers, de contrats de concessions, de rentes, de billets etc, mais aussi d'ESCLAVES NOIRS : Gonsale, caffre âgé de 35 ans et Jeanne caffrine âgé de 40 ans, sa femme estimés 1440 £. Alexandre, caffre, 35 ans et Marie malbarde 30 ans et son enfant de 4 mois 1530 £. Jean Louis caffre 30 ans, Ignace malabare 40 ans sa femme, Olivier leur enfant 6 ans 1620 £. Sylvestre; L'Eveillé 35 ans; Nicolas 13 ans; Arivé 70 ans (300 £); Tardelane négresse et André 10 ans 936£; Cazé 30 ans et Jacques 6 ans; Sirop caffrine et Jean Baptiste 5 ans (780 £); Catherine 30 ans, Louise, 18 ans; Marianne 40 ans; Gande 25 ans. Et de BESTIAUX, estimés tout comme les noirs : Dans l'enclos 28 cochons gros et moyens 403 £ + 30 petits cochons + 3 petites chèvres et un bouc, 20 poules et 2 coqs. Un cheval dompté 108 £ - Un à poil noir et front blanc; un à poil rouge non dompté + 6 autres divers. 3 vaches et 3 veaux 216£ - 11 brebis, 4 béliers et 1 petit mouton 150 £. 5 poules, 1 coq 3£ - Une mère chèvre et son petit 5 £, etc*

On ne peut s'empêcher de remarquer l'âge au mariage des filles de cette génération, Louise Collin a 13 ans, sa soeur Catherine en a 13, Marie Madeleine Robert en a 14. Dès la génération suivante, cette précocité disparaît.

LES GENERATIONS SUIVANTES

Le couple de la troisième génération, Jean Picard et Suzanne Dangau n'a pas laissé traces d'histoires croustillantes, il aura 11 enfants, lui vivra 88 ans et elle 71 ans. La famille a prospéré, elle aura maison, récoltes abondantes, une vingtaine d'esclaves, nombreux bestiaux. Les filles auront toutes une vingtaine d'années lors de leur mariage, seront dotées de terrain, cheval, vache et esclave

Parmi ces filles, **Julienne**, notre aïeule. Elle épouse à 19 ans Jean Pierre Pallamour qui en a 20, et apporte en dot *"un terrain situé en cette ile au quartier Saint Benoit le long de la rivière du marsouin .. le long de la mer Plus un emplacement sur la hauteur Plus une négresse esclave nommée Brigitte, créole âgée d'environ quatorze ans, un cheval et deux vaches estimés à la somme de cent cinquante cinq piastres etc"*

Il lui donnera quatre enfants dont une fille, Jeanne Pallamour, que nous retrouverons. Veuve à 29 ans, elle aura deux enfants naturels, dont l'aïeule **Andrèze** qui sera reconnue plusieurs années après sa naissance par **Hercule Desgravelles**, un officier de l'armée du roi, capitaine au régiment de l'île de France, arrivé à Bourbon en 1770.

Originaire de la Mayenne, sa famille y a une certaine notoriété - son père, échevin à Laval, avait une manufacture de toiles qui fit faillite en 1756. Cette faillite a dû être

catastrophique pour la famille car Hercule s'engagera cette même année - il a alors 12 ans - comme cadet de l'artillerie de l'Inde et aura une carrière militaire assez mouvementée. Le navire qui l'emmenait fait naufrage à Madagascar, puis il participe comme lieutenant aux sièges de Madras et de Pondichéry. Fait prisonnier, ramené en Angleterre, il est libéré la paix conclue, en 1762, il a alors 18 ans.

Il semble être retourné à Bourbon en 1770, a végété dans une lieutenance, a été nommé capitaine en 1780, est qualifié de "joli sujet" dans les dossiers. Il est grièvement attaqué d'une hydrocelle ou sarcocelle "*très volumineuse accompagnée de gonflement au testicule et de tension douloureuse aux vaisseaux spermatiques*" qui lui vaut de retourner en France "à cause du danger de tétanos à l'Isle de France". Une affaire de succession d'Amérique l'occupe pendant plusieurs mois, puis il retourne à Bourbon où sa santé semble mauvaise, mais où il vivra encore une trentaine d'années.

Hercule Desgravelles a dû vivre en concubinage avec Julienne qui avait sept ans de plus que lui. Andrèze en naîtra en 1776, mais il ne la reconnaîtra que lorsque le couple régularisa la situation en 1788. Ils divorceront dix ans plus tard.

Hercule a-t-il vanté les charmes de l'île dans ses lettres à sa famille ? Toujours est-il qu'il y est rejoint par deux de ses frères cadets et l'un de ceux-ci, Charles, épouse Jeanne Pallamour, une des filles de Julienne, la demi soeur d'Andresse, devenant ainsi le gendre de son frère, ou le beau frère de sa nièce Andresse et le couple n'a pas d'enfant.

Or Andrèze Desgravelles se fait faire, on se demande par qui, un enfant, notre aïeule **Julie Desgravelles**, que son grand oncle Charles adopte en lui laissant par testament le huitième de ses biens. Puis un autre qui, lui, sera reconnu lors du mariage d'Andrèze avec un médecin, Alexis Rivière de Chazalon.

La situation familiale est donc assez compliquée. Nous sommes avec eux au début du XIX^{ème} siècle, grosso modo 150 ans après l'arrivée des premiers ancêtres, et l'île, maintenant peuplée de près de 100.000 habitants eut pour gouverneur un officier de marine, Charles de Saulces de Freycinet, l'époux de Clémentine Bézar. Celle-ci était une femme remarquable, dotée d'une forte personnalité. Aînée de la famille, elle était soucieuse pour son petit frère François qui avait toujours été d'une santé fragile et avait beaucoup moins bien réussi que les autres. Il s'était engagé comme commis aux écritures dans la marine. Clémentine, par son mari, le fit venir à Bourbon.

Est-ce par son intermédiaire que **François Bézar** rencontra **Julie Desgravelles** ? Ou parce que Chazalon et Freycinet étaient originaires du même département de France et que des relations s'étaient ainsi créées ? Toujours est-il que François Bézar épousa Julie Desgravelles le 4 aout 1824. Et, lorsqu'il fût rappelé en France, il la ramena à Rochefort où, semble-t-il, elle eut beaucoup de mal à s'adapter.

Jean Bézar - février 1994/ mars 1995

Nb : la plupart des informations données ci dessus proviennent du "Dictionnaire des Familles de l'Isle de Bourbon" de Camille Ricquebourg, 1983 et du "Mémoire pour servir à la connaissance particulière de quelques habitants de l'Isle de Bourbon" par Antoine Boucher 1710, publié avec des commentaires par Jean Barassin, 1976 dont un exemplaire figure en 1994 à la Bibliothèque du Musée de l'Homme à Paris.

Pour plus de détails, cf le document généalogique "Branche Desgravelles".

La British Library à Londres détient plusieurs livres qui relatent les aventures de John AVERY dont :

- 3 exemplaires de "LIFE AND ADVENTURES of John AVERY, the famous English Pirate, par Adrian Van Broek 1709 cotes 1204 c 5; 1416 c 8 et G 19416 (7).
- Capt AVERY : cote B 896/5559
- Johnston : Adventures of J. AVERY 1079 i 24 (4) ???
- History and lives of most notorious pirates 613.K.53
- Daniel DEFOE : The king of pirates 518 F 29

HISTOIRE DE L'AIËUL Jacques PICARD

DEUXIEME VERSION

Un historien de la piraterie, M. Jacques Gasser raconte, dans un texte non publié, les aventures d'un pirate français, le capitaine Desmarestz et celles du célèbre pirate anglais Avery. Il est fort probable que notre aïeul PICARD a fait partie, dès les années 1692, de l'équipe de Desmarestz, avant de se joindre en 1695 à celle d'Avery.

Dans "NOTRE SOUCHE LA PLUS CROUSTILLANTE", j'ai rapporté la version de la prise du vaisseau du Grand Mogol que j'avais recueillie à la British Library. Elle semble provenir pour l'essentiel d'un récit d'Avery en personne, commenté ultérieurement par Edgar Poë.

La version que Monsieur Gasser donne de cet évènement, est fort différente. Sans doute Avery et Poë ont-ils embelli les faits, qui, en réalité, ont dû être cruels, voire sordides.

La version d'Avery situe l'affaire sur les côtes de Birmanie. L'autre la situe sur la côte NW de l'Inde, pas très loin de Bombay. L'une semble être une épopée chevaleresque. L'autre témoigne d'une barbarie féroce. Elle n'évoque pas non plus la trahison ultérieure du capitaine de Salles.

La version de Monsieur Gasser me semble plus crédible en raison des multiples références qui se recourent. Dommage pour notre histoire familiale. Mais elle permet de remonter plus loin dans l'histoire de Jacques Picard.

VERSION GASSER DES AVENTURES DE NOTRE AIËUL PICARD

Nous aïeul Jacques PICARD a été flibustier faisant partie de l'équipage du pirate anglais AVERY. Avant cet embarquement, il faisait partie de l'équipage d'un autre forban, le capitaine DESMARESTZ.

Le capitaine DESMARESTZ dont le vrai nom est Isaac VEYRET, protestant né à Saintes le 14 juin 1653, écumait les Antilles. On sait qu'il vint à la Martinique, le 15 août 1691 faire caréner son navire, "La BALLESTRELLE" et faire des vivres ... avec, dans sa poche, une vieille commission de corsaire. Il en repart le 4 octobre 1691. "L'on a eu avis après son départ qu'il était fort de monde car, quelque défense il lui eût été faite par le gouverneur de n'embarquer personne au delà du nombre qu'il avait déclaré, il ne laissa pas d'en recevoir à bord étant sous voile, auxquels apparemment il avait donné rendez-vous. Et il fit route pour la Mer Rouge suivant les déclarations de ceux qui étaient les dépositaires de cette confiance" (AN Colonies C8 A8, lettre de Dumaitz 1.3.1694)

"Desmarais était parti d'ici, armé de vieux flibustiers qui sont avec lui depuis plus de dix ans et gens qui n'ont jamais eu de demeure"

Un mois plus tard, nos argonautes surgissent de l'autre côté de l'Atlantique, à l'île de Terceira, aux Açores. La "Ballestrelle" avait subi quelques avaries pendant la traversée, la réparation

nécessitait une escale dans ce port neutre appartenant aux portugais : “le 10 novembre vint en cette isle une frégate nommée “La Ballesterre” commandée par le capitaine Vereil Desmarée, ayant commission du chevalier de Guitaud, lieutenant pour le Roy au gouvernement des Isles Françaises de l’Amérique, pour se raccommoier en cette isle du dommage qu’il avait reçu par le mauvais temps, faire de l’eau et prendre des victuailles nous avons su par les Espagnols eux-mêmes que la dite frégate, à La Havane combattit deux navires espagnols, l’un de 25 pièces de canon et l’autre de 40 avec environ 350 hommes ... la dite frégate les combattit et prit tous deux, en ayant coulé un à fond et brûlé l’autre et leur avait tué 310 hommes en moins de 4 heures”

Nos flibustiers viennent ensuite ravager les côtes africaines puis la piste s’estompe complètement. Un an, deux ans passent sans aucune mention de “La Ballestrelle”. Mais les aveux de quelques flibustiers capturés plus tard à Anjouan vont permettre de reconstituer les événements.

Avant de prendre la route des Indes, ils avaient pris un vaisseau espagnol. Puis ils ont rencontré ensuite un vaisseau portugais à la côte de Guinée, ils s’en rendent maîtres après une lutte acharnée de trois heures, et après avoir abattu le capitaine portugais. Montés sur ce vaisseau portugais, ils doublent le cap de Bonne Espérance et gagnent la mer Rouge. Ils y capturent plusieurs navires maures avec des cargaisons de grande valeur.

Mais la prise portugaise est en triste état, rongée par les vers, alourdie par tout le butin. Elle prenait eau et ne progressait que lentement faute d’avoir été recarénée depuis longtemps. Dans ces conditions périlleuses, n’étant plus en état de tenir plus, nos flibustiers se déroutèrent vers Radjapur, un petit port franc de l’Inde sur la mer d’Oman, à mi chemin entre Bombay et Goa. Leur passage à Radjapur vers le mois de septembre 1694 ne passe pas incognito. Sir John Gayer, directeur de l’East India Cy à Bombay, signale qu’un pirate français d’environ 40 canons et de 110 hommes était venu écumer ces mers. “C’était un vaisseau qu’ils avaient pris sur les portugais à la côte de Guinée, avec lequel ils sont passés aux Indes et sont allés à Bab El Mandeb à l’entrée de la mer Rouge, où ils ont pillé celui d’Abdull Gophores et plusieurs autres navires, mais par une providence de Dieu, leur navire faisait à ce point eau qu’ils ne savaient plus comment l’empêcher de couler bas. Cela les a obligés, un peu après la dernière mousson, à venir à Radjapur. Ils avaient dessein de réparer leur bâtiment dans cette place mais ayant eu avis que les “savagees” (des pirates locaux) cherchaient à les surprendre, ils ne s’attardèrent guère à Radjapur. Ils se contentent d’acheter une gourabe, détachent 30 hommes dessus pour la conduire et reprennent le large malgré que leur vaisseau menaçait à tout instant de sombrer avec les 80 hommes qui étaient dessus (Indian Office Library, Londres Original correspondence E 3.51, letters of John Gayer, Bombay Castle, 28th may and 16 novembre 1695).

Les flibustiers doivent certainement leur salut à cette gourabe, grosse barque de commerce utilisée sur les côtes de l’Inde, qui servit à soulager la prise portugaise d’une partie de sa charge. Une fois allégée, ils réussirent à la conduire tant bien que mal à l’île Mohéli, aux Comores. Cette île était beaucoup moins fréquentée que sa consœur Anjouan. Les vaisseaux qui faisaient la route des Indes venaient rarement y faire escale, car son port, bordé de dangereux récifs, avait une sinistre réputation : “le havre est d’une entrée difficile, ce n’est que du côté nord que des roches et des battures à fleur d’eau qui ont fait périr bien des vaisseaux. Et dans le sud, c’est une barre de pareilles roches, aussi à fleur d’eau qui continue près d’une lieue sans paraître, étant couverte de la mer à 4 ou 5 pieds de profondeur. La véritable entrée est entre ces deux barres et ne paraît pas avoir plus d’une bonne portée de fusil de large. C’est la difficulté de ce chenal qui empêche plusieurs vaisseaux d’y aller prendre des rafraîchissements quoiqu’ils y soient à beaucoup meilleur compte qu’à Anjouan où ils vont ordinairement parceque l’entrée et la sortie du havre sont ouvertes et sans aucun risques”..... “un vaisseau qui aurait le malheur de donner dessus ne s’en releverait assurément jamais”.

C’est pourtant dans ce port inhospitalier que la prise est radoubée et réparée avec tous les soins possibles pour le retour à la Martinique. Hélas le dénouement en fut tout autrement. En mars

1695, la prise est prête à mettre la voile. En sortant du port, un coup de vent violent et fatidique la dresse sur un banc de roches. Dans un infernal craquement, elle s'échoue à sec sur les récifs, la coque éventrée. Elle est irrémédiablement perdue mais les flibustiers parviennent à extirper de la carcasse leurs armes et la plus grande partie de leur butin.

Où AVERY APPARAÎT

Un malheur n'arrive jamais seul, leur détresse est encore accrue par la perte de la gourabe achetée à Radjapur. Après son naufrage, Desmarestz l'avait envoyée avec une cinquantaine d'hommes pour acheter un autre bâtiment à l'île d'Anjouan. En y arrivant, elle se trouve nez à nez un ancien vaisseau de guerre anglais de 46 canons, commandé par un pirate, Henry Avery. Celui-ci n'a aucun mal à contraindre la gourabe à mouiller pour en piller la cargaison. Au même moment trois nouveaux intrus arrivent à Anjouan. Avery se dépêche alors de virer l'ancre, le 9 mars 1695 avec les 40 flibustiers français qui n'avaient pas trop l'embaras du choix

Les trois nouveaux venus, des vaisseaux marchands anglais de l'East India Cy apprennent la présence de Desmarestz, de ses hommes et de ses trésors sur Mohéli et tentent sans succès de se les approprier. Quand ils arrivent à Bombay le 25 mai 1695, ils font un rapport au Directeur de l'East India Cy, ce qui a permis de reconstituer l'histoire.

Après une courte croisière sur les côtes de Zanzibar, Avery revient à Anjouan. Il y rencontre Desmarestz, venu, lui, de Mohéli. Il prend 12 autres français qui se joignent aux 40 qu'il avait embarqués en mars. Notre Picard faisait certainement partie d'un des deux groupes.

Le vaisseau d'Avery, "The Fancy" est ainsi devenu un redoutable navire pirate de 170 hommes d'équipage dont 104 Anglais, 14 Danois enrôlés en Guinée et 52 Français, les vieux briscards endurcis de Desmarestz. Aucune intimité ne liait ces derniers avec le reste de l'équipage que des circonstances particulières avaient jeté dans la piraterie. Les anglais, privés de solde depuis 8 mois s'étaient mutinés à La Corogne en Espagne et s'étaient enfuis avec le navire sous le commandement d'Henry Avery, le second.

Avery était donc alors un néophyte, mais il va réussir un grand rêve, un coup de maître en s'emparant d'un richissime vaisseau du Grand Moghol Aurangzeb ce qui va alimenter les rumeurs les plus folles. Il déchaînera l'hystérie à la Cour. La crise affectera particulièrement l'East India Company, ébranlée jusqu'à ses fondements, ses comptoirs seront fermés, ses biens séquestrés, ses agents jetés en prison. Ses rivales, les compagnies hollandaises et françaises verront leurs affaires périlcliter dangereusement.

LA PRISE DU CONVOI

En août 1695, Avery arrive à l'entrée de la Mer Rouge à bord du FANCY. Il y trouve plusieurs petits voiliers pirates américains. Un convoi de 25 navires sortait de Moka pour retourner aux Indes, sur Surate. Le "Fancy" prend en chasse le "Fateh Mohammed" qui n'oppose qu'une faible résistance "il n'a tiré que trois coups de canon" et s'y empare de 50.000 ou 60.000 livres en argent et en or. Le second navire, beaucoup plus imposant de taille, est le "Gang I Sawai", 40 canons, 800 hommes. Il ne se rend qu'après trois heures de combat. "Avery le canonna de loin et certains de ses hommes commencèrent, à cette occasion, à le croire moins brave qu'ils ne l'avaient jugé jusque là".

Les sloops américains ayant abordé les premiers le "Gang I Sawai", les hommes d'Avery se dépêchèrent de monter à bord pour participer à la curée. Ils prirent dans ce vaisseau tellement d'or,

d'argent en monnaie ou en vaisselle qu'avec ce qu'ils avaient pris avant, la part de chaque homme se monta à 1.000 livres.

Le "Gang I Sawai", prestige de la flotte mongole, transportait de nombreux passagers revenant de pèlerinage de La Mecque, dont plusieurs hauts dignitaires du Trône Impérial en grand appareil et entourés d'un joli sérail de femmes et de jeunes filles. La cruauté dont ils furent victime dépassa tout ce qu'on peut imaginer. Hommes et femmes furent torturés pour leur faire avouer où ils avaient caché leurs objets de valeur. Puis les hommes furent taillés en pièces et les femmes violées sauvagement. Certaines en moururent. D'autres se jetèrent par dessus bord plutôt que de céder aux pirates, tandis que d'autres se poignardèrent. On martyrisa même une femme âgée, épouse d'un haut personnage apparenté au Grand Moghol.

Lorsqu'on apprit à l'arrivée du "Gang I Sawai" à Surate, les atrocités commises, les tortures, le viol des passagères, le meurtre de pieux pèlerins, une foule déchaînée par tant de sacrilèges vint assiéger les Anglais dans leur comptoir. Seule l'intervention des troupes indiennes sauva les Anglais de la furie populaire et du massacre. Ils furent jetés en prison, fers aux pieds, y croupirent 11 mois et ne furent libérés que le 27 juin 1696. Le Grand Moghol, dans une crise de colère, songea même à envoyer une armée pour chasser les Britanniques de l'Inde. L'hystérie ambiante retomba indistinctement sur toutes les nations européennes

L'affaire est rapportée par le directeur de la compagnie française à Surate dans une lettre du 19 janvier 1696 (AN Colonies C2 64, Remontrance de M. Pilavoine à Surate)

L'ISLE BOURBON

Nos pirates étaient maintenant suffisamment riches pour vivre dans l'abondance le reste de leurs jours, mais une discussion s'éleva à propos du lieu de retraite et on frisa la mutinerie. Avery et ses hommes voulaient aller aux Bahamas, les Français proposaient de descendre à Cayenne, ne voulant pas être débarqués en pays ennemi. Finalement, pour couper court aux débats, ils allèrent à l'île Bourbon. 66 hommes y débarquèrent : tous les Danois et tous les Français avec leur part de butin d'une valeur de 970 livres chacun.

Le 31 mars 1695, une escadre française de 6 vaisseaux de guerre a appareillé de Port Louis à destination de l'Inde. Elle est commandée par le comte de Serquigny. Elle arrive à Bourbon le 2 juillet 1696. Serquigny relate (*AN Colonies C2 64, relation de la campagne faite aux Indes Orientales par l'escadre du Roy commandée par M. de Serquigny en 1695, 1696, 1697*) : "mouillés à l'Isle Bourbon dans la rade de Saint Denis où nous avons trouvé quelque 50 flibustiers français qu'un forban anglais avait laissé depuis huit mois avec 3000 à 4000 écus à l'homme, lesquels nous ont assuré que sauf l'injustice qu'on leur a fait, il leur revenait bien davantage pour avoir aidé à piller le vaisseau du Mogol et plusieurs avaient été du nombre de ceux qui ont cy-devant perdu leur vaisseau à l'Isle de Mohéli chacun d'eux menait une vie déréglée, étant dépourvu de toute chose. L'escadre a beaucoup profité de leur indigence, et l'on peut dire que c'était l'isle d'argent puisque l'on a couché au jeu jusqu'à 10.200 écus sur une carte, vendu un baril d'eau de vie 600 livres, tout le reste à proportion. Chacun s'est bien rafraîchi .."

Quelques flibustiers se fixèrent dans la colonie. Ce fut le cas de Jacques PICARD.

NB : M. Jacques GASSER, en 1999, 3 rue des Merisiers 68480 Raedersdorf